



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 37282

Texte de la question

M Guy Chanfrault appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur un arrêt du Conseil d'Etat du 10 juillet 1987 annulant un rectificatif du 2 décembre 1982 au texte de l'article 12 du décret no 82991 publié au Journal officiel du 25 novembre 1982. Il lui demande s'il entend tenir compte de cette annulation qui permettrait à un certain nombre de prérétraites de bénéficier des conditions de la cessation d'activité d'avant le décret du 25 novembre 1982.

Données clés

Auteur : [M. Chanfrault Guy](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37282

Rubrique : Preretraites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 838